

PROGRAMME DE FORMATION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE BASÉ SUR LE MANUEL SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE L'AIPCR

Marie-Chantal Jarry, directrice à la formation
Association québécoise du transport et des routes
mciarry@aqtr.qc.ca

INTRODUCTION

Il existe au Québec d'importants besoins en formation continue dans le domaine de la sécurité routière, notamment chez les professionnels œuvrant dans les villes et les municipalités du Québec, dans le secteur privé, dans les corps policiers, etc. Afin de répondre à ces besoins, l'AQTR, en collaboration avec le Ministère des Transports du Québec et de nombreux autres partenaires, a entrepris la réalisation d'un programme de formation continue en sécurité routière basé sur le nouveau manuel sur la sécurité routière de l'AIPCR.

La stratégie mise de l'avant consiste à développer des formations de haut niveau afin d'uniformiser les connaissances en matière de sécurité routière. L'objectif recherché est de créer des outils didactiques novateurs permettant de transmettre les connaissances techniques répertoriées dans le manuel de l'AIPCR. La participation et le consensus des intervenants-clés du secteur, regroupés en comités, constituent le fondement de la méthode pédagogique. De par cette concertation, cette approche permet de développer des formations à contenu signifiant adaptées au contexte et aux besoins réels du secteur. Le défi de ces comités est de définir un processus efficace et motivant pour :

- Élaborer un modèle de développement de formation qui assure une cohérence entre les besoins exprimés et les compétences à développer;
- Définir un contenu de formation uniforme et explicite à partir du manuel de l'AIPCR;
- Identifier les problématiques professionnelles reliées aux différentes fonctions et tâches à réaliser;
- Uniformiser les compétences et établir un langage commun à travers toute la gamme des intervenants.

Les premiers résultats de cette démarche sont deux formations actuellement disponibles au Québec. La première formation, qui s'intitule « Vision d'ensemble de la sécurité routière », a comme objectif d'enseigner les concepts de base en sécurité routière. Cette formation s'adresse aux élus, aux ingénieurs, aux techniciens et aux urbanistes, aux responsables de réseaux routiers, aux policiers, etc. La seconde formation, qui s'intitule « Outils d'analyse des infrastructures routières », aborde de façon plus précise les notions techniques contenues dans le manuel. Les clientèles visées sont essentiellement les ingénieurs et les techniciens d'un niveau plus avancé. Ces formations sont facilement adaptables à d'autres clientèles.

Le but de la conférence est de présenter la méthode pédagogique utilisée ainsi que les formations qui en résultent.

1. Contexte

Avec près de 1 000 membres issus des secteurs public et privé, l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR), organisme sans but lucratif fondé en 1964, est la seule association au Québec à regrouper tous les acteurs du domaine du transport.

Tableau 1 - Membres de l'Association québécoise du transport et des routes

Secteur privé :	Secteur public :
Spécialistes en environnement	Sociétés de transport
Transporteurs privés	Services publics
Fournisseurs et manufacturiers	Villes et collectivités
Ingénieurs-conseils	Maisons d'enseignement
Laboratoires de recherche	Ministères fédéral et provincial
Aménagistes, urbanistes	
Entrepreneurs	

L'AQTR est une association neutre, bien implantée dans son milieu, qui jouit d'une excellente renommée auprès de la communauté des transports du Québec. Sa mission est de « mobiliser la communauté des transports afin de favoriser l'échange des connaissances et la formation dans le domaine ».

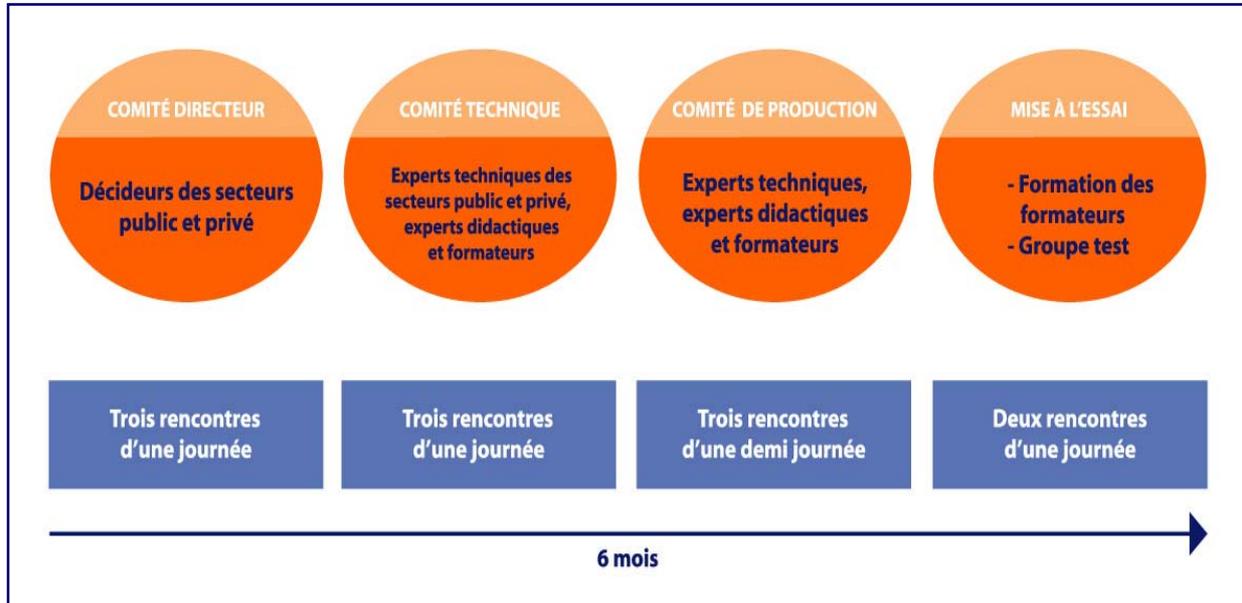
Dès sa fondation, l'éducation et la formation de la main-d'œuvre en transport ont été les pierres angulaires de l'AQTR. Le concept de formation de l'AQTR se caractérise par une approche interactive et dynamique qui assure un transfert des connaissances adapté au milieu du travail afin d'apporter des solutions à des problèmes concrets.

2. Méthode pédagogique

La stratégie de développement de la formation de l'AQTR est basée sur la concertation des intervenants-clés dans le domaine du transport, ceci afin de s'assurer de l'identification des besoins réels en matière de formation de la main-d'œuvre tout en apportant des solutions appropriées à ces besoins :

- Des experts techniques, des représentants de la clientèle-cible, des représentants d'instances gouvernementales (fédérale, provinciale, municipale), des formateurs, et des spécialistes en didactique sont regroupés en comités. Cette combinaison d'experts techniques en transport et d'experts en didactique permet de développer des formations techniques de haut niveau.
- Les formateurs sont équipés de trousse pédagogiques novatrices, et ils sont spécialement formés pour dispenser les formations.
- Les participants aux formations travaillent en groupe de trois et doivent solutionner des études de cas et des mises en situation qui reflètent la réalité de leur travail.

Le processus de développement des formations est simple et efficace. Tel qu'indiqué sur le schéma suivant, ceci se fait à l'aide de trois comités. La participation des intervenants à ces comités se fait sur une base volontaire.



3. Description du projet

La méthode de développement des formations de l'AQTR préconise le consensus du milieu du transport pour développer des formations répondant aux besoins réels. Les principaux intervenants œuvrant dans le domaine de la sécurité routière au Québec ont ainsi participé au développement des formations:

Organismes représentant la clientèle cible et les autorités concernées

- Ministère des Transports du Québec
- Société de l'Assurance automobile du Québec
- Fédération québécoise des municipalités
- Union des municipalités du Québec
- Sûreté du Québec
- Service de la police de Montréal
- Ville de Montréal
- Petites municipalités

Spécialistes en sécurité routière

- Firmes d'ingénierie
- Firmes d'urbanistes
- Consultants spécialisés

La démarche initiée par l'AQTR a permis d'uniformiser la définition de la sécurité routière et d'outiller l'industrie pour un apprentissage efficace à partir d'exemples concrets. Comme l'ensemble des acteurs désireait contribuer à l'amélioration du bilan routier au Québec et de par cette formation, réussir à former des spécialistes en sécurité routière, elles ont réussi à obtenir l'appui des autorités concernées.

La stratégie consiste à réunir ces différents intervenants en comités de travail qui auront les mandats suivants:

- élaborer un cadre de programme de formation qui assure une cohérence entre les besoins réels de la main-d'œuvre et les compétences à développer à partir du manuel de l'AIPCR;
- définir la sécurité routière de façon uniforme et explicite à partir d'expertises professionnelles reconnues pour établir un vocabulaire commun et des pratiques de travail fonctionnelles;
- élaborer une représentation commune de la sécurité routière;
- développer une stratégie de transfert de connaissances assurant un apprentissage stimulant.

3.1 Composition des comités

Trois comités, composés des représentants des organismes mentionnés ci-haut, ont été mis en place, chacun ayant un rôle bien défini :

- Le comité directeur a le mandat de définir les besoins de formation, la structure du programme, et les critères de qualité des formations et il doit valider le contenu technique des formations. À cet effet, il doit préalablement effectuer une analyse du manuel de l'AIPCR et une analyse du contexte québécois en matière de sécurité routière. De plus, il a à identifier la clientèle cible (futurs utilisateurs du manuel de l'AIPCR).
- Le comité technique a le mandat d'alimenter les travaux du comité directeur sur différentes questions techniques soulevées par ce dernier, de définir les objectifs et le contenu technique de la formation et d'élaborer le plan de cours. Le comité est composé de représentants techniques des organismes mentionnés ci-haut et ce, selon les besoins identifiés par le comité directeur.
- Le comité de production élabore le scénario de la formation et développe les outils didactiques qui permettront le meilleur enseignement possible afin d'atteindre les objectifs de la formation.

3.2 Phases du projet

Le projet est structuré en trois phases :

- Phase 1 - Analyse des besoins
- Phase 2 - Développement du programme de formation
- Phase 3 - Mise en œuvre du programme de formation

Phase 1 – Analyse des besoins

La phase 1 du projet permet d'évaluer les priorités de la formation en matière de sécurité routière, d'identifier les éléments à inclure dans le programme de formation et de situer le rôle du manuel de l'AIPCR à l'intérieur du projet.

Différentes rencontres du comité directeur et des comités techniques ont permis de déterminer le contexte général de la sécurité routière, et plus précisément :

- Élaborer le portrait général de la sécurité routière
- Définir la problématique reliée à la sécurité routière
- Définir le portrait de la clientèle visée
- Définir les objectifs recherchés par le programme de formation
- Identifier les résultats attendus
- Identifier les référentiels disponibles

Au terme de ses travaux, le comité directeur a défini la structure du programme de formation, qui se compose des deux formations suivantes:

- La première, qui s'intitule « Vision d'ensemble de la sécurité routière », a pour objectif d'enseigner les concepts de base en sécurité routière. Cette formation s'adresse aux élus, aux ingénieurs, aux techniciens et aux urbanistes, aux responsables de réseaux routiers, aux policiers, etc.
- La seconde, qui s'intitule « Outils d'analyse des infrastructures routières », aborde de façon plus précise les notions techniques contenues dans le manuel. Les clientèles visées sont essentiellement les ingénieurs et les techniciens d'un niveau plus avancé.

Ces formations sont facilement adaptables à des contextes autres que québécois.

Phase 2 – Développement du programme de formation

À partir de la structure du programme de formation définie par le comité directeur, le comité technique a élaboré des fiches sommaires préliminaires pour chacune des formations. Ces fiches indiquent : le titre de la formation, la clientèle visée, la durée, l'objectif de la formation, le plan de cours et les concepts-clés à transmettre. Elles ont servi de base pour le développement des formations. En quelques rencontres, le comité technique a défini les objectifs de ces formations, le contenu technique à transmettre et les plans de cours. En voici le résultat :

Sécurité routière I : Vision d'ensemble de la sécurité routière

Cette formation, d'une journée, permet aux participants de :

- Comprendre l'ensemble des concepts de base et les problématiques liées à la sécurité routière
- Identifier les éléments qui interviennent dans la sécurité routière et les facteurs contribuant aux accidents
- Identifier les problématiques reliées aux accidents
- S'initier à l'analyse des rapports d'accidents
- Identifier les intervenants et leur rôle pour l'amélioration de la sécurité routière

- S'initier, de manière sommaire, à l'utilisation du manuel de la sécurité routière de l'AIPCR.

Sécurité routière II : Outils d'analyse des infrastructures routières

Cette formation de deux journées permet aux participants de :

- Comprendre le rôle de l'environnement routier en sécurité routière
- Définir un processus d'analyse en sécurité routière
- Définir une procédure de collecte de données
- Établir un diagnostic de sécurité routière (historique d'un site, analyse des accidents, observation du site, facteurs accidentogènes, exploitation du trafic, caractéristiques routières, etc.)
- Apprendre à utiliser les outils d'analyse de données du manuel de l'AIPCR
- Identifier des pistes de solutions et faire des recommandations

À partir des résultats des travaux du comité technique, le comité de production a créé des scénarios de formation à partir de mises en situation adaptés aux besoins de la clientèle visée. Voici une brève description des scénarios pour chaque formation :

«Vision d'ensemble de la sécurité routière» : le scénario de formation comporte plusieurs activités :

- La première a pour objectif l'identification des causes d'accidents à partir d'une mise en situation créée pour la formation et rédigée sous la forme d'un article de journal;
- La seconde utilise un rapport d'accident, également bâti pour les fins de la formation, afin que les participants puissent ajuster leurs interprétations des causes d'accidents.
- Une autre activité consiste à identifier les informations recueillies dans le rapport d'accidents et à déterminer leurs modes d'utilisation à des fins d'analyse.
- Toujours à partir de la même mise en situation, un exercice sur la matrice de Haddon est aussi inclus dans la formation.
- De plus, la détermination des facteurs contributifs fait l'objet d'un exercice. En effet, les participants ont à préparer le schéma des accidents, à faire une compilation des données (remise pour les fins de l'exercice), à trouver les facteurs contributifs possibles et finalement à proposer un scénario des accidents.
- La formation se termine par une activité de synthèse incluant une nouvelle mise en situation présentée aux participants qui doivent réaliser l'ensemble de la démarche suivante : Analyse du contexte jusqu'à la proposition des mesures d'atténuation possible.

«Outils d'analyse des infrastructures routières» : le scénario de formation comporte, entre autres, 3 mises en situation significatives pour les participants. Voici les différents contextes dans lesquels les participants auront à analyser et à trouver les pistes de solutions pour améliorer la sécurité routière :

- Un carrefour en croix
- Une courbe en milieu rural
- Une section de route en montage

Pour le réalisme et la compréhension, les participants auront les données suivantes : une description du site avec une visualisation sur une carte, des schémas d'accidents et d'aménagement, des débits de vitesse, des comptages de piste cyclable, des sommaires d'accidents, la signalisation routière, des photos, des cartes toponymiques, etc.

Les différentes activités sont réalisées avec les outils du manuel de l'AIPCR. En effet, le diagnostic de sécurité est créé à partir de la liste des vérifications du livre. Les données fournies sont, quant à elles, analysées à l'aide des chiffriers fournis dans le manuel de l'AIPCR.

Les outils didactiques développés comportent la trousse du formateur et la trousse du participant. Chaque trousse comprend les éléments suivants :

- Des cahiers de formateurs avec les réponses suggérées
- Des cahiers du participant
- Des organisateurs didactiques : Résumant de façon schématisée l'objectif de la formation
- Des outils pour la réalisation des activités : photos, cartes, articles de journaux, etc.

Phase 3 – Mise en œuvre du programme de formation

Lors de la mise en œuvre du programme de formation, l'AQTR offre une session de formation à tous ses formateurs. Celle-ci leur permet de développer leur aptitude à dispenser la formation selon la méthode pédagogique et les normes de l'AQTR. La méthode pédagogique novatrice de formation AQTR nécessite que les formateurs détiennent certains pré-requis, notamment des capacités d'animation de groupe et il est important de s'assurer que les formateurs désignés soient en mesure d'utiliser la méthode AQTR.

La formation de formateur permet de :

- Acquérir les principes de la formation interactive AQTR
- Apprendre à utiliser les outils didactiques
- Simuler une formation interactive selon les techniques préconisées

CONCLUSION

Le projet présenté a permis de développer un programme de formation basé sur le manuel de la sécurité routière de l'AIPCR. Le processus de concertation, qui constitue le fondement de la méthode pédagogique de l'AQTR, a permis de rallier l'ensemble des intervenants dans le domaine de la sécurité routière, ce qui assure une reconnaissance et une crédibilité au programme de formation.

Deux formations résultent de ce programme. La première, qui s'intitule « Vision d'ensemble de la sécurité routière », a pour objectif d'enseigner les concepts de base en sécurité routière. La seconde, intitulée « Outils d'analyse des infrastructures routières », aborde de façon plus spécifique les notions techniques contenues dans le manuel.

Au Québec, ces formations sont disponibles sur une base régulière et s'adressent à toute la gamme des intervenants en sécurité routière. De plus, la stratégie pédagogique novatrice et interactive de celles-ci permet aux participants de transférer leurs connaissances nouvellement acquises immédiatement dans leurs fonctions de travail tout en favorisant tant l'amélioration de la sécurité routière que le rehaussement des compétences.